AL-31...

Grillage en plastique limitant la "ZONE DE TRAVAIL" 20 x 1,2 m.

Utilisation :

- Pour toutes opérations de signalisation et délimitation d'une zone de travail.
- Permet de visualiser rapidement l'intérieur et l'extérieur de la zone de travail afin d'identifier la zone de danger.

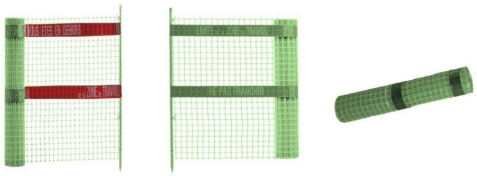

Caractéristiques :

- Grillage pour délimitation de zone de travail, permet une visualisation rapide de l'intérieur et de l'extérieur de la zone de travail afin d'identifier facilement de la zone de danger.
- Matière plastique imputrescible de couleur jaune à mailles carrées de 50 mm. Dimension 20 x 1,2 m, livré en rouleau.
- Texte imprimé sur bande verte : "LIMITE DE LA ZONE DE TRAVAIL / NE PAS FRANCHIR".
- Texte imprimé sur bande rouge : "VOUS ETES EN DEHORS DE LA ZONE DE TRAVAIL".

CATU S.A.S - 10, Avenue Jean-Jaurès - B.P.2 - 92222
Téléphone : (33) 01 42 31 46 00
Téléphone commercial : (33) 01 42 31 46 46